

La politique éducative Chatel-Sarkozy

Mise au pas des établissements scolaires !

Concurrence à tous les étages !

Derrière les grands discours : une lourde réalité

« FAIRE PLUS » AVEC TOUJOURS MOINS

- 45 000 postes supprimés depuis 2003 dans le second degré.
- 16 000 postes supprimés à la rentrée 2010 dans l'éducation.

Les conséquences :

- hausse des effectifs par classe
- suppression des dédoublements
- enseignants partageant leur service sur deux ou trois établissements

« FAIRE MIEUX » EN ACCROISSANT LES INÉGALITÉS

- L'État n'assure plus l'égalité sur le territoire. Il laisse les établissements se débrouiller avec leurs difficultés.
- L'État ne veut plus investir dans la jeunesse. Il se contente de dégager une élite.
- Pour les élèves qui peuvent suivre : le collège et le lycée.
Pour les autres : la précarité assurée.

Les outils de la sélection :

- suppression de la carte scolaire
- mise en concurrence des établissements
- gestion locale des difficultés

« PERSONNALISER LE LYCÉE » EN DIMINUANT LES HEURES DE FORMATION

- L'accompagnement personnalisé : disparition de 72 heures annuelles, de l'aide individualisée en Seconde et d'heures disciplinaires.
- Sans cadrage national, l'utilisation et l'attribution des heures dédoublées seront laissées au libre arbitre des établissements et du rectorat.

L'avenir :

- comme les IDD au collège et les TPE au lycée : ils ne seront pas assurés ou seront supprimés

« ORIENTER MIEUX » EN TRIANT PLUS

- Les conseiller(e)s d'orientation psychologues en voie d'extinction remplacés par des enseignants dont ce n'est pas le métier.
- Des stages passerelles pour se réorienter ou passer en classe supérieure pendant les vacances scolaires, ou comment rattraper un voire deux trimestres en une semaine.
- Remise en cause du droit au redoublement et du droit des familles de faire appel de la proposition du conseil de classe.

Les conséquences :

- un tri précoce
- une sélection accrue

« LIBÉRER LES INITIATIVES » EN ALOURDISSANT LA HIÉRARCHIE

- Renforcement des pouvoirs du chef d'établissement
- Affaiblissement des prérogatives des instances représentatives locales (conseil d'administration...)

L'analyse :

- l'autonomie des établissements comme moyen autoritaire d'appliquer au niveau local les décisions du gouvernement

Comment peut-on mieux former les nouvelles générations, alors que la politique éducative ne repose que sur la réduction des moyens d'éducation des jeunes ?

Judi 14 janvier : journée nationale d'action

Judi 21 janvier : grève dans toute la fonction publique et manifestations

Samedi 30 janvier : manifestation nationale à Paris